

Viande d'Agneau BIO - AMAP de Vigneux-de-Bretagne

LES PRODUCTEURS

Mme/Mlle/Mr : Amalia Mazzilli et Vincent Mainville
Adresse : Ferme des Rosiers - Le Rosier - 44360 Vigneux-de-Bretagne
Courriel : fermedesrosiers@riseup.net Tel : 06 76 27 28 68

LE CONSOMMATEUR

Mme/Mlle/Mr : _____
Adresse : _____
Courriel : _____ Tél. : _____

Le présent contrat est passé entre les producteurs et le consommateur pour les livraisons des mardis : 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre 2021. Le consommateur peut passer commande pour chaque distribution ou pour une seule de ces dates.

Les engagements des producteurs

Les producteurs s'engagent à produire et cultiver dans le respect de la Charte des Amap : qualité sanitaire des produits, respect de la biodiversité et de l'environnement.
Les agneaux sont nourris à l'herbe et au foin, et le tout est certifié AB depuis 2019 pour les terres et depuis 2020 pour les animaux.
Tous les produits sont conditionnés sous vide.

Les engagements du consommateur, adhérent à l'AMAP Vigneux

Le consommateur prend les engagements suivants :

- **Je m'engage à venir chercher ma commande à la distribution** (au Miron, à Vigneux de Bretagne). Si je ne peux pas venir chercher ma commande, je peux demander à une tierce personne de le récupérer, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Si ni moi, ni une tierce personne ne se manifeste lors de la distribution pour récupérer mon panier, celui ci sera remis et/ou partagé à d'autres adhérents.
- Je prends acte que le poids de chaque colis peut varier légèrement, la régularisation se fera en fin de contrat.
- Je suis responsable de mes produits dès réception, en particulier en ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.
- Je reconnais que les intempéries et les maladies font partie intégrante de l'agriculture. J'accepte d'assumer ces risques. Je suis conscient que les prix au kilo pourraient varier.
- J'ai pris connaissance du fonctionnement de l'association et du règlement intérieur, et je m'engage à en respecter les principes. Pour tout contrat, une adhésion à l'AMAP est due, dont le prix est fixé chaque année par l'Assemblée générale (5 euros cette année).
- Je m'engage à assurer au moins 2 permanences pendant l'année.

Signature du producteur

Nom et Signature du consommateur

Colis de demi-agneau : 6 et 7 kg à 15,50€ par kilo. Le contrat est établi sur un prix de colis à 93€ (6kg), l'excédent sera à payer à la régularisation de fin de contrat.

Composé de : morceaux de collier, d'une épaule, d'une souris, de côtelettes, de morceaux de selle, d'un gigot et d'un jarret.

Livraison	Nb de colis	Montant (93 € / colis)	TOTAL
19 octobre 2021		 €
16 novembre 2021		 €
14 décembre 2021		 €

Colis de demi-agneau « grillades » : 6 et 7 kg à 17€ par kilo.

Composé de : pièces en steaks à griller (épaule et gigot notamment)

Livraison	Nb de colis	Montant (102 € / colis)	TOTAL
19 octobre 2021		 €
16 novembre 2021		 €
14 décembre 2021		 €

Merguez de brebis : à 15,50€ par kilo (Soit environ 7€ les 6 et 12,50€ les 10)

Livraison	Nb de paquet de 6	Montant (7€ les 6)	Nb de paquet de 10	Montant (12,5€ les 10)	TOTAL
19 octobre 2021	 €	 € €
16 novembre 2021	 €	 € €
14 décembre 2021	 €	 € €

A la signature du contrat le consommateur établi 3 chèques. Ces chèques seront débités à chaque distribution. Une régulation se fera en fin de contrat.

Livraison	MONTANT DE CHAQUE CHEQUE
19 octobre 2021 €
16 novembre 2021 €
14 décembre 2021 €
